ÉPREUVE NATIONALE



Le Cercle d'Escrime Rhodanien est heureux de vous inviter à l'Eurofleuret les 21 et 22 Novembre 2026

à la Halle Chaban Delmas

50 av du Colonel Arnaud Beltrame 26000 Valence

Attention deux gares : Valence Ville à proximité et Valence TGV à quelques kilomètres
(TER et Bus permettent d'accéder au lieu de la compétition)

**Contact le jour de la compétition : Maitre Dutripon 06 64 61 85 54**

Date limite des engagements : *Pour les licenciés FFE à l'occasion des épreuves nationales seniors la clôture des inscriptions* ***est fixée au mardi précédant le week-end de l'épreuve soit le 17 Novembre, à 23h59.*** *Le système de paiement de l'extranet laisse la possibilité aux clubs d'engager leurs tireurs jusqu'au vendredi 11h59 précédant la compétition. Le tarif est alors majoré pour les inscriptions effectuées entre la date de clôture des inscriptions et le vendredi 11h59. Toute demande d'inscription hors délai formulée après le vendredi 11h59 précédent la compétition ne pourra en aucun cas être prise en compte. »* pour les engagements hors délais et toutes les questions règlementaires : organisateurs@ffescrime.fr

Pour les non-licenciés FFE : mail à escrime.valence@gmail.com ***avant le mardi 17 Novembre à 23h59*** paiement sur place le jour de l'épreuve (espèces ou chèque à privilégier, CB possible)

**Droits d'inscription : 35€**

Arbitrage : 1 arbitre pour 4 tireurs inscrits, 2 pour 10, et 3 pour 20 dames et hommes confondus : voir règlement sur centre de documentation sur le site de la FFE

Restauration : Une buvette avec de la restauration rapide sera présente durant l'ensemble de la compétition (selon les prérogatives sanitaires en cours)

Stand : un stand escrime diffusion sera présent durant la totalité de la compétition

**Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol survenant durant la compétition**

**Optimiser votre déplacement avec Mov'ici :**

Pour vos déplacements en compétition, en stage et en formation d'escrime, rejoignez notre communauté de covoiturage Mov'Ici !

*https://movici.auvergnerhonealpes.fr/covoiturage-communaute/1000249/Escrime-Auvergne-Rhone-Alpes*

La Présidente : Laure MERLO Le maître d'armes : Julien Dutripon

# ÉPREUVE NATIONALE

Attention nouvelle formule conformément aux nouvelles directives de la FFE : rappels

| Epreuve nationale Dames | Epreuve nationale Hommes |
|---|---|
| Les épreuves nationales fleuret dames seniors sont ouvertes :<br>• aux tireuses classées de la 1ère série Elite à la 5ème série,<br>• aux tireuses classées parmi les 64 premières du classement FIE, dans les mêmes conditions que les tireuses qui figurent en 1ère série Elite,<br>• aux tireuses classées entre la 65ème et la 128ème place du classement FIE, dans les mêmes conditions que les tireuses qui figurent en 2ème série.<br>• aux tireuses licenciées des fédérations affiliées à la FIE, non licenciée FFE, dans les mêmes conditions que les tireuses de la dernière série autorisée à participer. | Les épreuves nationales fleuret hommes seniors sont ouvertes :<br>• aux tireurs classés de la 1ère série Elite jusqu'à la 6ème série<br>• aux tireurs classés parmi les 64 premières du classement FIE, dans les mêmes conditions que les tireurs qui figurent en 1ère série Elite, aux tireurs classés parmi les 64 premières du classement FIE, dans les mêmes conditions que les tireurs qui figurent en 1ère série Elite,<br>• aux tireurs classés entre la 65ème et la 128ème place du classement FIE, dans les mêmes conditions que les tireurs qui figurent en 2ème série.<br>• aux tireurs licenciés des fédérations affiliées à la FIE, non licencié FFE, dans les mêmes conditions que les tireurs de la dernière série autorisée à participer. |
| Épreuve qualificative :<br>1er tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club, jusqu'à 30% d'éliminées, réservé aux tireuses classées en 3ème, 4ème ou 5ème série,<br>2ème tour de poule à 7 ou 6, avec décalage par club, jusqu'à 30% d'éliminées avec entrée des tireuses de 2ème série,<br>En cas d'égalité entre plusieurs tireuses à l'issue d'un tour de poules, les ex-aequo seront départagées par leur classement national.<br>Tableau d'élimination directe si nécessaire.<br><br>Épreuve nationale :<br>**63 tireuses réparties comme suit :**<br>Les tireuses classées en 1ère série Elite ou dans les 64 premières du classement FIE,<br>Les X tireuses qualifiées à l'issue de l'épreuve qualificative.<br>Tour de poules à 7, avec décalage par club, **54 qualifiées,**<br>Tableau d'élimination directe.<br>Les tireuses issues de l'épreuve qualificative sont classées dans les poules selon les résultats de cette dernière.<br>Une tireuse issue de l'épreuve qualificative qui abandonnerait pendant le tour de poules sera classée à la dernière place du classement de l'épreuve nationale. | Épreuve qualificative :<br>1er tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club, jusqu'à 30% d'éliminés, réservés aux tireurs classés en 4ème, 5ème ou 6ème série,<br>2ème tour de poule à 7 ou 6, avec décalage par club, jusqu'à 30% d'éliminés avec entrée des tireurs classés 3ème série,<br>3ème tour de poule à 7 ou 6, avec décalage par club, jusqu'à 30% d'éliminés avec entrée des tireurs classés 2ème série,<br>En cas d'égalité entre plusieurs tireurs à l'issue d'un tour de poules, les ex-aequo seront départagés par leur classement national.<br>Tableau d'élimination directe si nécessaire.<br><br>Épreuve nationale :<br>**84 tireurs répartis comme suit :**<br>Les tireurs classés en 1ère série Elite ou dans les 64 premières du classement FIE,<br>Les X tireurs qualifiés à l'issue de l'épreuve qualificative.<br>Tour de poules de 7, avec décalage par club, **72 qualifiés,**<br>Tableau d'élimination directe.<br>Les tireurs issus de l'épreuve qualificative sont classés dans les poules selon les résultats de cette dernière.<br>Un tireur issu de l'épreuve qualificative qui abandonnerait pendant le tour de poules sera classé à la dernière place du classement de l'épreuve nationale. |

FÉDÉRATION FRANÇAISE ESCRIME

# ÉPREUVE NATIONALE

**Epreuve DAMES**

| Série | | Appel | Scratch | Début de compétition |
|---|---|---|---|---|
| SÉRIE 5 / SÉRIE 4 / SÉRIE 3 | 1er tour de poule | Samedi 11h15 | Samedi 11h45 | Samedi 12h15 |
| SÉRIE 2 | 2ème tour de poule | Samedi 13h30 | Samedi 14h | Samedi 14h30 |
| SÉRIE 1 ÉLITE | 3ème tour de poule | Dimanche 7h30 | Dimanche 8h | Dimanche 8h30 |
| Tableau d'élimination directe | | Dimanche à la suite | | |

**Epreuve HOMMES**

| Série | | Appel | Scratch | Début de compétition |
|---|---|---|---|---|
| SÉRIE 6 / SÉRIE 5 / SÉRIE 4 | 1er tour de poule | Samedi 10h | Samedi 10h30 | Samedi 11h |
| SÉRIE 3 | 2ème tour de poule | Samedi 12h15 | Samedi 12h45 | Samedi 13h15 |
| SÉRIE 2 | 3ème tour de poule | Samedi 14h30 | Samedi 15h | Samedi 15h30 |
| SÉRIE 1 ÉLITE | 4ème tour de poule | Dimanche 7h30 | Dimanche 8h | Dimanche 8h30 |
| Tableau d'élimination directe | | Dimanche à la suite | | |

FÉDÉRATION FRANÇAISE ESCRIME

VILLE DE VALENCE

VILLE DE BOURG-LES-VALENCE

LA DRÔME – LE DÉPARTEMENT